

# Les Amis du Parc Naturel Régional des Ardennes

BULLETIN D'INFORMATION N° 10

JUIN 2013

Les Amis du Parc se proposent de rassembler associations et particuliers qui se sentent solidaires des valeurs inscrites dans la charte du Parc Naturel Régional des Ardennes.

Programme des  
Rendez vous du Parc  
sur :

[www.parc-naturel-ardennes.fr](http://www.parc-naturel-ardennes.fr)



## Le Mot du Président

### Notre Parc et son identité

Bien que la labellisation de la charte soit encore toute récente, nous sentons une irrésistible montée en puissance de l'équipe technique du Parc, que rend possible l'arrivée d'un important renfort de chargés de missions aux compétences aussi diverses que pointues (voir bulletin des mois d'avril et de mai - [ici](#) -)

Par ailleurs, pour nous Amis, notre vocation de force de **propositions et d'actions** pour la mise en œuvre de la charte s'affirme progressivement et nos actions - en cours ou projetées - semblent

converger prioritairement vers tout ce qui peut rendre le territoire du Parc plus attractif, tant pour ses habitants que pour l'ensemble de ses usagers.

Nous sommes cependant encore bien loin de l'émergence d'un sentiment d'appartenance qui serait partagé par toute la population.

L'une des pistes, pour activer ce processus, pourrait être de dénoncer haut et fort, sans la moindre modération, l'attractivité déjà manifeste de notre Parc, et de contribuer à la conforter, l'amplifier encore, et surtout à la faire connaître.

L'enjeu en est autant le bien-être de ses habitants que leur avenir, tant il est solidement établi à ce jour que le développement économique ne se fait que dans des territoires attractifs.

Un ancien plein de sagesse ayant voué toute sa vie au travail de la terre, et ayant tiré ses modestes revenus de la vente directe du produit de son labeur aux familles de nos villes et villages, avec beaucoup d'humilité, nous confiait récemment ceci : « *Voyez-vous, dans la vie, il faut être fier de ce que l'on fait, et il faut le faire savoir* »

Stanislas WIATR

[http://www.parc-naturel-ardennes.fr/uploads/medias/Organigramme\\_et\\_actions\\_2013.pdf](http://www.parc-naturel-ardennes.fr/uploads/medias/Organigramme_et_actions_2013.pdf)

### Site Natura 2000 « Plateau ardennais »

## Le Comité de pilotage valide le document d'objectifs

Après deux années de gestation, les membres du Comité de pilotage (Copil) du site Natura 2000 « Plateau ardennais » ont validé le document d'objectifs (Docob). Cette validation officielle marque ainsi l'entrée d'un des plus vastes sites Natura 2000 français dans la phase d'animation, qui sera pilotée par le Parc naturel régional des Ardennes.

Au niveau européen, la France est le seul pays à avoir mis en place une procédure de concertation approfondie qui permet à un comité de pilotage d'aviser sur les orientations et

principes de gestion durable du site. « En réalité, ce sont les acteurs locaux ; collectivités concernées par le périmètre, représentants de propriétaires et exploitants de terrains, représentants de l'État... ; qui ont rédigé le document d'objectifs par le biais des Comités de pilotage et des groupes de travail organisés depuis deux ans » explique Frédéric PIERROT.

Désormais, des outils contractuels tels que les contrats Natura 2000 et chartes Natura 2000 vont permettre de mettre en œuvre concrètement les orientations de gestion. En effet,

nouvelle particularité française, l'État a choisi la voie contractuelle (adhésion volontaire aux contrats et charte) avec comme seule condition, un état des lieux réalisé tous les 6 ans sur chaque site Natura 2000 pour vérifier l'évolution de l'état de conservation des habitats et des espèces. « L'Europe, via le FEADER, et les crédits de l'État permettent de financer à 100% les travaux réalisés par les signataires d'un contrat. De plus, la structure animatrice, ici le Parc, s'occupe aussi de la partie administrative, souvent rédhibitoire pour les personnes », conclut Frédéric PIERROT.

Communication Parc

# Bestiaire ardennais : Le Karnabo



Au pays de Rocroy, il y a bien longtemps de cela, les habitants virent arriver un homme, mi bohémien, mi sorcier. Craint et rejeté de tous, l'homme mystérieux vagabondait sur le plateau. Dans sa solitude, l'homme rencontra une vieille goule, elle aussi rejetée de tous. Les deux êtres esseulés finirent par s'unir et le fruit de leur amour fut surprenant : un enfant vaguement humanoïde

avec les yeux d'un basilic et la trompe d'un éléphant venait de naître. Les hommes l'appellèrent « le Karnabo ». L'enfant-monstre était d'une puissance diabolique et produisait un sifflement mortel pour qui l'entendait. La terreur des hommes était sans pareille, aussi Le Karnabo quitta leur regard méprisant pour se réfugier dans les profondeurs de la terre. Jusqu'au jour où une jeune fille imprudente passa devant l'entrée du repaire du Karnabo. Le silen-

ce de mort à l'entrée de la grotte n'arrêta pas la jeune fille, le monstre hideux bondit hors de sa cachette et s'empara de l'imprudente. Le Karnabo avait trouvé là une compagne à sa solitude de bête immonde. Pauvre jeune fille!.. On raconte qu'aujourd'hui, par temps d'orage, on peut entendre le Karnabo siffler sur le plateau de Rocroy et que ce sifflement est toujours accompagné d'un gémissement humain...

Christine DUPONT

C'est le mois de  
juin qui fait le  
foin,

C'est le mois de  
juin qui fait le  
pain,

C'est le mois de  
juin qui fait le  
grain



## Restauration du Marais des Hauts-Buttés

### Première étape : inventaire écologique du site

Du 29 avril au 3 mai derniers, le Parc naturel régional a effectué un inventaire de l'état écologique du marais des Hauts-Buttés : analyse de l'occupation des sols, suivi d'espèces bio-indicatrices... Dans le cadre d'un partenariat avec le lycée agricole du Balcon des Ardennes, une vingtaine d'étudiants en Gestion et Protection de la Nature étaient présents toute la semaine pour mener à bien ce travail d'inventaire.

Avec des altitudes supérieures à 470 m, la Zone spéciale de conservation « Tourbières du Plateau ardennais » constitue la région la plus élevée des Ardennes françaises. Cette situation particulière s'accompagne d'un climat froid et très pluvieux, conditions favorables à l'apparition de milieux naturels d'une grande originalité, comme celui du

marais des Hauts-Buttés à Monthermé. **Ce dernier constitue une clairière de 30 hectares occupée par une lande tourbeuse humide, un milieu rare et fragile abritant une grande biodiversité, essentiellement floristique, dont l'orchis des sphagnes seule station connue en France.**

Les tourbières : milieux naturels remarquables en péril  
Les habitats naturels des « Tourbières du Plateau ardennais », dont le marais des Hauts-Buttés, ont subi par le passé **une importante dégradation consécutive aux activités humaines : exploitation de la tourbe comme combustible, drainage du marais pour planter des épicéas...** « Aujourd'hui, ces milieux remarquables ne remplissent plus leurs fonctions : ils sont large-

ment asséchés, envahis par la molinie, la fougère ou le bouleau » explique Frédéric PIERROT, Président des sites Nature 2000 gérés par le PNR. Il poursuit, « une tourbière fonctionnelle est un écosystème qui a la capacité d'accumuler du carbone, de régulariser les flux d'eau, de supporter une grande variété d'habitats et d'espèces et qui offre un potentiel pour des activités récréatives. »

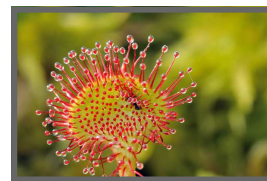
Une action partenariale pour restaurer le marais des Hauts-Buttés  
Afin d'enrayer la dégradation du marais des Hauts-Buttés, **le Parc naturel régional des Ardennes, interlocuteur privilégié pour la gestion des milieux naturels sur son territoire, est en train de concevoir un ambitieux projet de restauration, s'inscrivant également dans le programme européen Natura 2000.** « Nous souhaitons mettre...!..

.../...

en place une action exemplaire visant à mobiliser les acteurs locaux afin d'engager d'autres actions de restauration des milieux naturels » explique Frédéric PIERROT. Devant ce projet ambitieux, les principaux acteurs locaux ont répondu présents : **La commune de Monthermé,**

**la Direction départementale des territoires (DDT), l'Office national des forêts (ONF), l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS), le regroupement des naturalistes ardennais (ReNARD) ou encore le lycée agricole du Balcon des Ardennes.**

Communication Parc  
www.parc-naturel-ardennes.fr



## Une Marque est née : « Marque Ardenne »

Des valeurs communes pour promouvoir l'Ardenne.

La situation était claire : si chaque Ardennais continuait à œuvrer en solo, l'Ardenne allait disparaître... Il fallait réagir et les Ardennais l'ont fait.

La volonté de créer une marque Ardenne transfrontalière est donc née de ce constat partagé par un grand nombre d'acteurs du territoire concerné composé des Ardennes françaises, belges et grand-ducales.

Aujourd'hui, cette marque partagée est bien née ! Son objectif ? Renouveler l'image de l'Ardenne. Et ouvrir avec conviction le chantier d'une attractivité commune pour cette destination autrefois morcelée sur plusieurs pays et régions.

Des dizaines de partenaires locaux ont validé cet objectif, suite à de nombreux mois de travail. Au départ d'une définition du profil identitaire de l'Ardenne transfrontalière, ils ont créé une marque « Ardenne » destinée à

booster son attractivité.

L'enjeu est de taille tant ce chantier touche tous les secteurs d'activités. Pour l'économie, l'ambition est claire : faire mieux connaître les savoir-faire des entreprises ardennaises et voir de nouvelles entreprises se créer. Pour les milliers d'acteurs touristiques concernés, un seul but : des visiteurs plus nombreux et un chiffre d'affaires à la hausse !

Une marque à partager et un langage commun pour les acteurs du territoire.

La marque « Ardenne » s'appuie sur des valeurs communes avec une volonté de faire mieux ensemble. La dite marque propose un nouveau discours sur cette région. Fédérateur et basé sur les forces de l'Ardenne, il renouvelle le regard porté sur ce territoire. La marque traduit les valeurs autour desquelles tous les Ardennais peuvent se retrouver, y compris dans des outils de communication facilement appropriables.

Ces valeurs issues de l'identité du

territoire, sont traduites en langage graphique et dans un vocabulaire propre. Ce langage commun permet d'être repéré, de séduire, de fidéliser, de se démarquer des autres, de garantir ce qui est acheté, de fédérer... Et, in fine, de positionner le territoire à l'extérieur de ses frontières de manière positive.

Mais à l'évidence, c'est à la condition d'être portée et revendiquée par le plus grand nombre que cette nouvelle identité Ardenne sera reconnue et que les structures qui y adhéreront en recueilleront les bénéfices.

Une marque partagée se veut aussi une manière d'apporter des réponses touristiques plus en phase avec les valeurs premières du territoire ardennais.

**À consommer sans modération**

**[www.marque-ardenne.com](http://www.marque-ardenne.com)**

**Une autre  
économie :  
Le Tourisme**

**Marchés Paysans**

**Vendredi 14 juin  
15 h - 20 h à Maubert Fontaine**

**Vendredi 28 juin  
15 h - 20 h à Renwez  
« Parc naturel régional »**



## Agenda des Amis

Vendredi 31 mai  
Rencontre des membres  
du jury et des lauréats du  
prix Gauby Lagauche  
à Revin et Liart

Samedi 01 juin  
Formation/  
information sur la  
connaissance du Parc  
à Hargnies

Mercredi 05 juin  
Comité syndical  
du Parc  
à Renwez

Jeudi 6 juin  
Conseil d'Administration  
des Amis du Parc  
à 18h  
à Les Mazures

Comité de pilotage  
Plan Climat  
Énergie  
à Monthermé

Inauguration  
Train des Légendes  
2013  
Charleville Mézières

Pour télécharger les précédents bulletins d'information des Amis du Parc :  
Site du Parc : [www.parc-naturel-ardennes.fr](http://www.parc-naturel-ardennes.fr) ⇒ les Amis du Parc ⇒ Actualité

## Appel à cotisation 2013

Je soussigné(e), Nom : ..... Prénom : .....

Responsable légal pour les personnes morales (association, entreprises...)

Structure\* : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone : ..... Fax : ..... Courriel : .....

N° SIRET\* : .....

Mandat\* Mme ou Mr ..... pour participer aux activités de l'association

\*Si nécessaire

### Adhésion :

Personne physique : 10 €

Personne morale (association, entreprise,...) : 25 €

Règlement de ma cotisation pour un montant de ..... €

- Par chèque à l'ordre de « Les Amis du Parc Naturel Régional des Ardennes »
- Par mandat
- Par virement (merci de préciser le nom de la structure dans le libellé de votre virement ou de votre mandat)

Fait à : ..... Le : .....

Signature :

A retourner à :

Association « Les Amis du Parc Naturel Régional des Ardennes »

91 place de Launet

08170 HARGNIES

[amisparcardennes@gmail.com](mailto:amisparcardennes@gmail.com)

